

*Par huissier*

Le 8 avril 2019

X M. Pierre Dion  
Président  
9232-3674 Québec inc.  
Parc éolien Pierre-de Saurel S.E.C.  
50, rue du Fort  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3563  
Télééc. : (514) 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation des caractéristiques du service d'intégration éolienne et des critères d'analyse des soumissions en vue de l'acquisition d'un service d'intégration éolienne  
**Parc éolien Pierre-de Saurel**

+ décision

Dossier régie: R-4061-2018 / Notre référence : R056273 ST

Monsieur,

Conformément à l'ordonnance rendue par la Régie de l'énergie, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité désire vous transmettre la décision D-2019-041 rendue le 1<sup>er</sup> avril 2019.

De façon plus particulière, nous portons à votre attention les paragraphes 26 à 28 de cette décision. Par ces paragraphes, la Régie précise qu'à défaut de recevoir, **dans les 30 jours de la date de la signification de la présente lettre**, une affirmation solennelle de votre part justifiant le traitement confidentiel des données mensuelles du parc éolien mentionné en objet, ces données pourraient être rendues publiques sur le site Web de la Régie de l'énergie.

Pour toute information relative à la présente, nous vous prions de contacter M. Christian Marcellin, délégué commercial – Approvisionnement énergétique, au 514 879-4897 ou M. Alexandre Germain au 514 289-3427.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

  
**SIMON TURMEL**, avocat

ST/ab

c.c. Régie de l'énergie

p.j.

09 AVR. 2019

1-338

2090121

CAUSÉ : R-4061-2018

Je, soussigné(e), STEVE PINARD, Huissier de justice, ayant un bureau d'affaires au 290 BOUL. FISET, SOREL-TRACY, QC, CANADA, J3P 3R1, certifié sous mon serment professionnel que le 11 avril 2019 à 13:22, je me suis exprès déplacé(e) au

**50 RUE DU FORT, SOREL-TRACY, QC, CANADA, J3P 7X7**

HYDRO QUÉBEC

Partie requérante

**PIERRE DION, PRÉSIDENT  
9232-3674 QUÉBEC INC.  
PARC ÉOLIEN PIERRE-DE SAUREL S.E.C..**

Partie intimée

Là étant, j'ai signifié **LETRE - DEMANDE D'APPROBATION DES CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE D'INTÉGRATION ÉOLIENNE ET DES CRITÈRES D'ANALYSE DES SOUMISSIONS EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN SERVICE D'INTÉGRATION ÉOLIENNE, DÉCISION**

à **9232-3674 QUÉBEC INC., PARC ÉOLIEN PIERRE-DE SAUREL S.E.C., PIERRE DION, DIRECTEUR**, en laissant copie certifiée conforme de ladite procédure À UNE PERSONNE À SON SIÈGE QUI PARAIT EN MESURE DE REMETTRE LES DOCUMENTS À L'UN DE SES DIRIGEANTS, LAQUELLE S'ÉTANT NOMMÉE COMME ÉTANT JACINTHE VALLÉE (Art. 125 C.p.c.)

|                       |                 |
|-----------------------|-----------------|
| Kilométrage 1,49\$/KM | 4,47 \$         |
| Signification         | 23,00 \$        |
| SOUS-TOTAL            | <u>27,47 \$</u> |
| TPS                   | 1,37 \$         |
| TVQ                   | <u>2,74 \$</u>  |
| TOTAL                 | 31,58 \$        |

J'ai noté au verso de ladite copie certifiée conforme, sous mon cachet et ma signature, la date et l'heure de signification.

3 kilomètre(s)La distance nécessairement parcourue est de 3 kilomètre(s)La distance facturée est de 3 kilomètre(s).

Je dresse en conséquence le présent procès-verbal de signification pour servir et valoir ce que de droit.

SOREL-TRACY, ce 11 avril 2019



STEVE PINARD, Huissier de justice  
Permis # 548

PAQUETTE &amp; ASSOCIÉS (PAQUETTE)

(M) CARONLISE 0 E0411 I0412-10:38 REF:17232-1-1-1

SE

a/s : JULIE HAMEL  
v/d : R056273 ST

**St-Onge huissier de justice inc.**  
290 BOULEVARD FISET  
SOREL-TRACY, QC, CA, J3P 3R1  
Tél. : (450) 561-1085 Fax : (450) 561-1087  
T.P.S. : 799225495 T.V.Q. : 1223240221